



# Infolettre

du Projet de partenariat CAOPA/REPF  
sur les déchets plastiques marins



Vol. I No 8

## **AGENDA 2063 – L’Afrique que nous voulons (extraits)**

*L'économie bleue ou océanique de l'Afrique, qui est trois fois plus grande que sa masse terrestre, contribuera grandement à la transformation et à la croissance du continent (d'ici 50 ans), en faisant progresser les connaissances sur la biotechnologie marine et aquatique, la croissance d'une industrie maritime à l'échelle de l'Afrique, le développement du transport maritime, fluvial et lacustre ainsi que de la pêche ; et l'exploitation et la valorisation des minerais qui ne sont pas encore exploités ainsi que d'autres ressources.*

*Alors qu'à l'heure actuelle l'Afrique contribue pour moins de (5%) des émissions mondiales de carbone, il subit de plein fouet l'impact du climat. L'Afrique doit relever le défi mondial du changement climatique en accordant la priorité à l'adaptation dans toutes nos actions, en s'appuyant sur les compétences de diverses disciplines et un soutien adéquat (développement et transfert de technologies abordables, renforcement des capacités, adéquation des ressources financières et techniques) pour assurer la mise en œuvre des actions pour la survie des populations les plus vulnérables, notamment celles des États insulaires, et pour le développement durable et le partage de la prospérité.*

*L'Afrique participera aux efforts mondiaux visant à atténuer le changement climatique qui soutiennent et élargissent l'espace politique pour le développement durable sur le continent. L'Afrique continuera à parler d'une seule voix et pour le même objectif dans la promotion de sa position et de ses intérêts sur le changement climatique.*

*L'Afrique utilisera et gèrera de manière équitable et durable ses ressources en eau pour le développement socioéconomique, la coopération régionale et la protection de l'environnement.*

**Source : Commission de l'Union Africaine – 2015 (édition finale)**

Voir : [https://au.int/sites/default/files/documents/36204-doc-agenda2063\\_popular\\_version\\_fr.pdf](https://au.int/sites/default/files/documents/36204-doc-agenda2063_popular_version_fr.pdf)

### **De l'urgence d'adopter une approche « harmonisée » relativement à la gestion des déchets marins de plastique**

Un nombre important d'initiatives sont en cours à l'échelle internationale, concernant la gouvernance des océans et particulièrement la gestion de l'enjeu qui touche les déchets marins de plastique. Voici une liste des entités phares de la gouvernance des océans qui ont ou peuvent avoir une grande influence sur la gestion des déchets marins plastiques :

- ✓ la FAO (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture);

- ✓ la Charte bleue du Commonwealth;
- ✓ l'OMI (Organisation maritime internationale);
- ✓ la Commission européenne, représentée par le Commissaire en charge de l'environnement, des affaires maritimes et de la pêche;
- ✓ la Conférence de la BBNJ (Biodiversité en haute mer ou dans des zones au-delà de la juridiction nationale);
- ✓ l'IOI (Institut international de l'océan); et
- ✓ l'IMLI (Institut international du droit maritime).

De plus, voici une liste des initiatives qui sont relatives aux océans et qui ont été lancées récemment afin de contribuer à la réalisation de l'ODD no 14 des Nations Unies: citons

- ✓ le Partenariat Mondial pour les Plastiques;
- ✓ le lancement du code d'exploitation des fonds marins par l'Autorité internationale des fonds marins (ISA) basée en Jamaïque;
- ✓ la conférence BBNJ (Biodiversité en haute mer ou dans des zones au-delà de la juridiction nationale);
- ✓ la conférence des Nations Unies sur l'océan organisée par le Portugal et le Kenya en juin 2020;
- ✓ la Décennie des sciences de la mer du PNUE;
- ✓ la Charte bleue du Commonwealth;
- ✓ les différents groupes intergouvernementaux sur le changement climatique et une économie marine durable (cette dernière activité étant une activité récente lancée en 2018 par la Norvège et Palaos);
- ✓ la prochaine conférence *Our Oceans*, organisée par la Norvège en octobre prochain;
- ✓ ainsi que les multiples initiatives de la Commission de l'UE, de la FAO et de l'OMI sans compter celles de nombreuses ONGs et OINGs.

Tenir compte de ces initiatives est souhaitable, pour ne pas dire impératif, si l'on veut mettre de l'avant une approche « harmonisée » dans la gestion des déchets plastiques marins.

### Le plastique biodégradable ... dans plusieurs états



Articles biodégradables de vaisselle pour bébé – Photo iiwan



Bouteilles biodégradables mises au point au Japon – Photo G20-Japon 2019



Verres plastiques biodégradables mis au point par Mitsubishi Chemical Holdings – Photo G20-Japon 2019



Kaneka Biodegradable Polymer PHBH – Photo G20-Japon 2019



**0 week ▶ 2 weeks ▶ 4 weeks ▶ 6 weeks**

Exemple de processus de dégradation de plastique / État du plastique

**0 semaine      2 semaines      4 semaines      6 semaines**  
 après immersion dans l'eau  
 Photo : Japan BioPlastics Association

# OCÉANS SANS PLASTIQUE

## Références documentaires

### Charte sur les plastiques dans les océans

[https://www.canada.ca/content/dam/eccc/documents/pdf/pollution-waste/ocean-plastics/Charte%20sur%20les%20plastiques%20dans%20les%20Oceans\\_FR.pdf](https://www.canada.ca/content/dam/eccc/documents/pdf/pollution-waste/ocean-plastics/Charte%20sur%20les%20plastiques%20dans%20les%20Oceans_FR.pdf)

### **Transmission du dernier Rapport du GIEC sur le climat et la terre**

Encore une fois, il y a urgence. Dans son rapport attendu sur l'utilisation des terres dans un contexte de réchauffement global présenté le 8 août dernier à Genève, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) conclut que la surexploitation des ressources et des terres, en plus de menacer la sécurité alimentaire, endommage la biodiversité et diminue notre capacité à faire face au réchauffement climatique, qui s'accroît de jour en jour. Il faut donc tout changer, en résumé: la façon d'exploiter les terres, les pratiques délétères comme le gaspillage de nourriture, et même les habitudes alimentaires.

Dans son «Résumé à l'intention des décideurs», approuvé ligne par ligne par les représentants de 195 pays, le GIEC évalue ainsi qu'un changement de régime alimentaire pour privilégier les aliments d'origine végétale permettrait de libérer «des millions de kilomètres carrés de terres», en plus de représenter «un potentiel d'atténuation du réchauffement» — jusqu'à un tiers des émissions de gaz à effet de serre seraient imputables au système alimentaire actuel. À cela s'ajoute une nécessaire gestion durable des terres, déjà accaparées à 70% par l'activité humaine et de plus en plus dégradées par les changements climatiques. (Source : Le Devoir)

[https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2019/08/4.-SPM\\_Approved\\_Microsite\\_FINAL.pdf](https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2019/08/4.-SPM_Approved_Microsite_FINAL.pdf)

### **Reconversion et recyclage des pertes et du gaspillage alimentaires**

Les aliments qui ne peuvent être utilisés ou récupérés pour la consommation humaine et qui ont subi une réduction de leur valeur nutritionnelle ou économique peuvent être recyclés. Ces denrées alimentaires peuvent en effet être réorientées vers des applications industrielles telles que l'alimentation animale ou le recyclage (biocarburants, matériaux d'emballage, **bioplastiques**, engrais, digestion anaérobie, compostage, etc.

[http://www.fao.org/fsnforum/fr/activities/CoC\\_Food\\_Loss\\_Waste](http://www.fao.org/fsnforum/fr/activities/CoC_Food_Loss_Waste)

### **Revue de presse**

Les pays du monde se réunissent à l'ONU pour protéger la haute mer

<https://www.ledevoir.com/societe/environnement/560884/a-la-rescousse-des-oceans>

### **One Ocean One Planet par l'ONG High Seas Alliance (video)**

<https://www.youtube.com/watch?v=yM3JrDQxFI4>

### **Ottawa lance sa plateforme de prévisions climatiques**

[http://plus.lapresse.ca/screens/25cdc44e-89a2-43c5-a5bb-9de13937f538\\_7C\\_0.html?utm\\_medium=Email&utm\\_campaign=Internal+Share&utm\\_content=Screen](http://plus.lapresse.ca/screens/25cdc44e-89a2-43c5-a5bb-9de13937f538_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen)

<https://www.ledevoir.com/societe/environnement/560703/mot-cle-prendre-la-mesure-des-impacts-des-changements-climatiques>

---

Cette Infolettre est diffusée sur une base mensuelle ou bimensuelle selon les circonstances. Elle est rédigée dans le but de rendre compte des progrès du Projet de partenariat CAOPA/REPF sur les déchets plastiques marins. Tout commentaire est bienvenu et peut être adressé à :

**Secrétaire général, Regroupement des Écoles de Pêche Francophones**

Tél. et fax: 1 (514) 381-8083

Email : [millemadma@hotmail.com](mailto:millemadma@hotmail.com)